



Parc naturel régional du Vexin français

# COMITE SYNDICAL

*Séance du 21 mars 2022*



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI



## COMITE SYNDICAL 21 mars 2022 à 20h

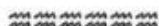
### ORDRE DU JOUR

---

#### **ELECTION : Remplacement d'un membre du Bureau du Collège des Villes-Portes**

- |   |     |
|---|-----|
| 1. Adoption du Procès-verbal du 22 novembre 2021  | 38  |
| 2. Projet de budget primitif principal, participation des communes, des communautés de communes et des villes portes – année 2022 – Adoption de l'état du personnel au 31/12/21   | 48  |
| 3. Proposition d'adoption des budgets primitifs annexes 2022 « Cap Tourisme », « ENS » et « Réserve Naturelle Nationale des coteaux de Seine »  | 74  |
| 4. Modification du tableau des effectifs  | 114 |
| 5. Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) pour la filière technique et culturelle – complément à la délibération du 22 novembre 2021 | 118 |
| 6. Convention relative à l'aménagement, la gestion et l'entretien des itinéraires cyclables « Boucles du Vexin » sur le territoire du Parc naturel régional du Vexin français et de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine                | 120 |
| 7. Adhésion à l'association « Route Normandie Vexin »   | 128 |
| 8. Adoption d'une fiche d'opération : Etude logistique des circuits courts et de proximité  | 130 |
| 9. Convention de partenariat Initiactiv 95 – 78- Incubateur ESS   | 133 |
| 10. Convention pour la protection, la gestion et la valorisation du marais de Frocourt  | 138 |
| 11. Programmation de séances de cinéma de plein air sur le territoire du Parc – année 2022  | 149 |
| 12. Délibération pour la signature et l'authentification d'ORE sur la RNN des coteaux de la Seine   | 152 |
| 13. Questions diverses  | 154 |

## Adoption du Procès-verbal du 22 novembre 2021



**PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL**  
Séance du 22 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux novembre à vingt heures s'est réuni, au lieu ordinaire de ses séances, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc naturel régional du Vexin français dûment convoqué le premier octobre deux mille vingt et un, sous la présidence de Benjamin DEMAILLY, Président du Parc.

	<b>Comité syndical</b>
Nombre de membres en exercice	127
Nombre de membres présents	71
Nombre de membres ayant pouvoir	4
Nombre de votants	75

*Etaient présents :*

*Collège de la Région*

Thibault HUMBERT, Jean-François RENARD, Ghislaine SENEÉ, Rachid TEMAL,

*Collège des Départements*

Anne FROMENTEIL, Alexandre PUEYO, Morgan TOUBOUL, Thomas VATEL,

*Collège des Communes*

Laurent CUDEY, Emmanuel COUESNON, Christine BESSODES, Paul DUBRAY, Ondine MARCINIAK, Alexandre VALGRES, Pierre-Antoine DHUICQ, Philippe LEMOINE, Jérôme GUERIN, Isabelle GALLO-GROSOS, Philippe DAYOT, Béatrice LEDESERT, Liliane ROVEZ, Thierry LADREYT, Sébastien LAVANCIER, Alain ITHEN, Fabrice MAZUE, Jean-Luc GRIS, Olivier DESLANDES, Roselyne BOCQUIAULT, Patrick LANOT, Alexandre BIENFAIT, Laurent CAMUS, Adeline NICAULT, Patrice BONNET, Cédric GUILLAUME, Joëlle VALENCHON, Isabelle BELLY, Michel RICHARD, Elisabeth DUFOUR, Norbert LALLOYER, Luc PUECH D'ALISSAC, Jean LORINE, Monique BOUIN, Nathalie FLAMENT, Margaux FLAMENT, Jérôme OLIVIER, Ghislaine JOURNEE, Paul HEBRARD, Béatrice BELABBAS, Guy PARIS, Emeric DE ROBIEN, Sandra SOPHIYAIR, Marie-Claire AUGER, Arnaud MARCEL, Jérémy PENTHER, Laurent DE GAULLE, Michel LE GUILLEVIC, Philippe CORTES, Dominique HERPIN-POULENAT, Pierre VANDEPUTTE, Dominique PORTE, Brigitte GUENERAT, Yves BALLOT

*Collège des Communautés de Communes*

Martine TELLIER, Jérôme LEPLAT, Michel RAZAFIMBELO, Didier DUMONT,

*Collège des Villes-portes*

Monique LEFEBVRE, Patricia ALBONETTI,

*Collège des Villes partenaires*

Alain GUILLON, Henri LECLER

*Pouvoirs :*

de Stéphanie VON EUW à Rachid TEMAL

de Cécile DUMOULIN à Thomas VATEL,  
de Capucine FAIVRE à Jérôme LEPLAT,  
de Marc GIROUD à Jean LORINE,

**Etaient excusés ou absents :**

*Collège de la Région*

Benjamin CHKROUN, Benoît JIMENEZ, Florence PORTELLI,

*Collège des Départements*

Pierre-Edouard EON, Nessrine MENHAOUARA, Guy MULLER,

*Collège des Communes*

Jean-Joël GIL, Thierry HERBET, Philippe JAVAUX, Laura DODEMAN, Michel RAYROLE, Olivier HUE, Martine BAUDIN, Frédéric VERHAEGEN, Jean-François PANTHOU, Jean-Pierre DORE, Claude NOEL, Jean-Jules MORTEO, Cécile COLLEAU, Michel CHIALVO, Aurélie HERZ, Emilie VALETTE, Marcel ALLEGRE, Sandrine ELICHABE, Sébastien COUVET, Alexia DERAMBURE, Isabelle DECOUTURE, Jean-Jacques LETAILLIEUR, Frédéric HEYBLUM, Nicolas DE MAISTRE, Cécile CAPRON, Frédéric ALIPRE, Nathalie HUGAULT, Nathalie DELAHAYE, Grégory LEOST, Claire JARRAUD, Ali YOUNSI, Pierre DES COURTILS, Philippe HOUDAILLE, Christophe BUATOIS, Antonella BULLA, Patrick PREMEL, Stefan RICHTER, Jocelyne AUBE, Julie MARFAING, Denis SARGERET, Jhony BOURGIN, Serge BILLOUE,

*Collège des Communautés de Communes*

Bernard LE BON,

*Collège des Villes-portes*

Céline AZZOPARDI, Raphaël COGNET, Alain FLORIN,

**I – ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 28 JUIN 2021**

---

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

**II – COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE PRESIDENT**

---

Sur le rapport présenté par Benjamin DEMAILLY, le Comité syndical donne acte au Président du Parc des décisions qui ont été prises pendant la période du 1<sup>er</sup> octobre 2020 au 30 septembre 2021, dans le cadre de sa délégation.

**III – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET ANNEXE RNN**

---

Sur le rapport présenté par Jean-Luc GRIS, le Comité syndical a adopté la modification n°1 du compte administratif du budget Réserve Naturelle Nationale qui consiste à prélever la somme de 8,13 € en fonctionnement pour les mettre en investissement afin de combler le besoin de financement en investissement. En accord avec la Préfecture, cette section sera en sur-équilibre.

**IV – DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2022**

---

Sur le rapport présenté par Jean-Luc GRIS, le Comité Syndical a validé les prévisions budgétaires suivantes :

- ⇒ Le programme d'actions (socle) est fixé à 353 000 € en fonctionnement et 1 100 000 € en investissement ;
- ⇒ Les recettes des frais de structure sont de 1 230 759,90 € pour la Région Ile-de-France et 100 000 € pour l'Etat. Vu les contraintes budgétaires, les dépenses seront équivalentes aux années antérieures ;
- ⇒ La participation des communes est de 4 € par habitant et 0,25 € pour les Communautés de Communes, celle des villes-porte est inchangée ;
- ⇒ Le remboursement de différents postes, ENS, Natura 2000, Réserve de Limay seront imputés en recettes de fonctionnement ;
- ⇒ Le Parc récupérera également le FCTVA et amortira un certain nombre d'opérations, dont les montants ne sont pas connus à ce jour, l'exercice 2021 n'étant pas terminé ;
- ⇒ Un montant de 100 000 € sera inscrit pour les fiches-projets dans le cadre de la convention CD95/Parc ;
- ⇒ Des dépenses et des recettes pour la révision de la Charte seront à prévoir en communication, études, animation et concertation en fonction des crédits alloués par l'Etat et la Région Ile-de-France.

Le poste de chargé de mission développement du tourisme durable sera remplacé vers mi-janvier (budget Cap Tourisme) ;

Les budgets annexes et les programmes spécifiques Natura 2000 et PAEC sont inchangés par rapport aux autres années.

#### **V – RALLIEMENT A LA PROCEDURE DE RENEGOCIATION DU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE DU CIG**

---

Sur le rapport présenté par Jean-Luc GRIS, le Comité syndical a approuvé la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire du CIG qui prendra effet au prochain contrat au 1<sup>er</sup> janvier 2023 et informe le Comité que les taux de cotisation obtenus seront présentés au Parc avant adhésion définitive au contrat groupe et que la collectivité, à l'issue de la consultation, gardera la faculté d'adhérer ou non.

#### **VI – CREATION DE POSTE**

---

Sur le rapport présenté par Jean-Luc GRIS, le Comité syndical a :

\*supprimé le poste de d'ingénieur « chargé de mission développement touristique », et créé un poste dont les missions au sein du Parc sont les suivantes :

- Animer, développer et mettre en réseau les prestataires pour une meilleure structuration de l'offre de tourisme et de loisirs ;
- Valoriser les acteurs publics et privés intégrant les principes du développement durable dans leurs activités ;
- Développer la pratique des activités de pleine nature respectueuses de l'environnement
- Gouvernance, partenariats et observation touristique ;
- Contribuer au fonctionnement et à la vie du service et du Parc ;
- Apporter son expertise à la mise en œuvre d'opérations et de projets internes ou externes.

Ce poste sera de catégorie A ou B, titulaire ou contractuel. Le choix du cadre d'emploi se fera en fonction de l'expérience professionnelle et du niveau de qualification de l'agent.

\*supprimé le poste d'animateur et créé un poste d'attaché dont les missions au sein du Parc sont les suivantes :

- Coordination des actions éducatives en direction des différents publics ;
- Projet « Mieux vivre ensemble » - développement social territorial ;
- Professionnalisation et animation du réseau des prestataires éducatifs ;
- Promotion et communication (en lien avec la responsable de la communication)
- Coordination du développement des outils pédagogiques et formations.

Ce poste sera de catégorie A.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits chaque année aux budgets, aux chapitres et articles prévus à cet effet.

## **VII – MISE EN PLACE DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL (R.I.S.E.E.P.) POUR LA FILIERE TECHNIQUE ET CULTURELLE**

Sur le rapport présenté par Jean-Luc GRIS, le Comité syndical a adopté le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (R.I.F.S.E.E.P.) pour le cadre d'emploi des ingénieurs, techniciens, conservateur du patrimoine et attachés de conservation du patrimoine tel que ci-dessous :

Groupes de fonctions	Cadres d'emplois / Emplois	Plafond annuel de l'I.F.S.E.	Plafond annuel du C.I.A.
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>			
Cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux			
G1	Encadrement direction	49 980 €	8 820 €
Cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux			
G1	Encadrement	40 290 €	7 110 €
G2	Pilotage / technicité / expertise	35 700 €	6 300 €
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux			
G1	Pilote / anime / conçoit	19 660 €	2 680 €
G2	Intervient et produit	17 930 €	2 445 €
G3	Assiste et applique	16 480 €	2 245 €
<b>FILIERE CULTURELLE</b>			
Cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine			
G1	Encadrement	46 920 €	8 280 €
G2	Pilotage / technicité / expertise	40 290 €	7 110 €
Cadre d'emplois des attachés de conservation du patrimoine			
G1	Encadrement	29 750 €	5 250 €
G2	Pilotage / technicité / expertise	27 200 €	4 800 €

### Bénéficiaires :

Les agents titulaires, stagiaires, non titulaires et les agents mis à disposition.

### Attributions individuelles :

Le Président ou son représentant, sur avis du Directeur, fixera et modulera les attributions individuelles dans la limite des plafonds annuels autorisés et en fonction des critères suivants :

- selon l'expérience professionnelle ;
- les fonctions de l'agent appréciées par rapport aux responsabilités exercées et au niveau d'encadrement ;
- aux agents assujettis à des sujétions particulières ;
- en fonction du service rendu ;
- de l'assiduité et de la disponibilité de l'agent.

#### Modalité de maintien et suppression :

Le versement du complément indiciaire annuel est maintenu pendant les périodes de congés annuels et autorisations exceptionnelles d'absence, congés de maternités/paternités, états pathologiques ou congés d'adoption, accident du travail, maladies professionnelles reconnues, congés de maladie ordinaire inférieur ou égal à 90 jours annuels et n'impliquant pas le demi-traitement.

Il cessera d'être versé :

- à l'agent faisant l'objet d'une sanction disciplinaire et portant une éviction momentanée des services ou fonction ;
- à l'agent en congés de maladie ordinaire de plus de 90 jours par an, consécutifs ou non.

#### Périodicité et modalité de versement :

Le complément indiciaire annuel fera l'objet d'un versement annuel et ne sera pas reconductible automatiquement d'une année à l'autre. Le montant est proratisé en fonction du temps de travail.

#### Clause de sauvegarde :

Conformément à l'article 88 de la loi n°84-53, les agents qui subiraient une baisse de leur régime indemnitaire dans le cadre de la mise en place des nouvelles dispositions réglementaires conserveraient le bénéfice, à titre individuel, du maintien du montant indemnitaire dont ils disposaient, en application des dispositions réglementaires antérieures.

#### Clause de revalorisation :

Le complément indiciaire fera l'objet d'un ajustement automatique lorsque les montants, taux, indices ou les corps de référence seront revalorisés ou modifiés par un texte réglementaire. Elle fera l'objet d'une décision du Président.

#### Date d'effet :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet le 1<sup>er</sup> janvier 2022 sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire.

La révision de ces taux pourra être effective dans le cas de modification substantielle des missions de l'agent.

### **VIII – ADOPTION DES FICHES D'OPERATION**

---

Sur les rapports présentés par Thomas VATEL, Jean LORINE, Thibault HUMBERT, Benjamin DEMAILLY, Jean-François RENARD, Joëlle VALENCHON, et Jean-Luc GRIS, le Comité syndical a adopté les opérations suivantes :

#### Axe I :

N°	Nature de la subvention	Montant
1122	Amélioration énergétique des bâtiments publics et privés	100 000 €
1121	Soutien au développement du Conseil en Energie Partagé	90 000 €
1116	Restauration des murs et façades et du petit patrimoine rural	150 000 €
1112	Aménagements paysagers ruraux et jardins partagés	50 000 €
1101	Création d'outils pédagogiques "centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine" mobiles	115 000 €
1099	Poursuite de la valorisation historique de la chaussée Jules-César	45 000 €



**Axe 2 :**

N°	Nature de la subvention	Montant
1125	Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial Cergy-Pontoise Vexin français	40 000 €
1110	Opération collective de modernisation de l'artisanat	70 000 €
1104	Plateforme de distribution des produits locaux	107 500 €
1091	Aides au développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée	70 000 €

**Axe 3 :**

N°	Nature de la subvention	Montant
1107	Des appels à projets en direction du jeune public	45 000 €
1098	Musée du Vexin français - création de nouveaux supports	40 000 €

**Axe 4 :**

N°	Nature de la subvention	Montant
1094	Moyens du Parc (Domaine, mobilier, véhicules, informatique...)	77 500 €

## **IX – CONVENTION DE FINANCEMENT ET DE PARTENARIAT ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE ET LE PARC NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS POUR L'ANNEE 2021**

Sur le rapport de Benjamin DEMAILLY, le Comité syndical a validé le projet de convention de financement et de partenariat entre le Conseil départemental du Val d'Oise et le Parc naturel régional du Vexin pour l'année 2022. Les fiches-projet retenues sont :

- Reconduction et finalisation de l'élaboration de fiches de conseil initiée en 2021 sur les aménagements et la qualité paysagère : 12 000 euros ;
- Dans la continuité de la résidence de création artistique « La Traversée du Vexin 2037 », conduite en 2021 dans un objectif de valorisation et de médiation du patrimoine paysager auprès des habitants il est proposé un programme d'animations visant à la découverte de cet itinéraire ; 4 000 euros ;
- Médiation et valorisation du site archéologique de Genainville : 8 000 euros ;
- Soutien aux musées et maisons à thème du Vexin : 25 000 euros ;
- Séances de cinéma en plein air saison 2022 : 31 000 euros ;
- Actions éducatives 2021-2022 en direction des collèges du Val d'Oise : 20 000 euros.

Le Président informe de la mise en place avec les services départementaux de l'action culturelle et la DRAC, d'une résidence mission en 2022 et 2023 sur le thème du développement de projets artistiques et culturels favorisant le lien social en étroite collaboration avec la Fédération des Foyers Ruraux du Val d'Oise.

## **X – DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU PARC DANS LES ORGANISMES ET COMMISSIONS EXTERIEURS**

Le Comité syndical a nommé les représentants suivants :

Organismes	Représentants Parc	
	Titulaires	Suppléants
Agence régionale de la biodiversité IDF (ARB)	Michel RICHARD	Thomas VATEL
Agence régionale énergie climat (AREC)	Benjamin DEMAILLY	Philippe CORTES
Association « Construire en chanvre en Ile-de-France »	Jérôme LEPLAT	Joëlle VALENCHON
Association pour un développement agricole durable en Seine Aval (ADADSA)	Ghislaine SENEÉ	Jean-François RENARD
Association Vexin Insertion Emploi	Elisabeth DUFOUR	Olivier DESLANDES
Comité de pilotage de la vallée de l'Epte	Benjamin DEMAILLY	Thomas VATEL
Comité de gestion de la Réserve naturelle régionale de Limay	Emeric DE ROBIEN	Patrick LANOT
Comité de pilotage des chiroptères	Martine PANTIC	Guy PARIS
Comité Régional Trame Verte et Bleue	Michel RICHARD	Martine TELLIER
Commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Cormeilles-en-Vexin	Jérôme OLIVIER	Jean LORINE
Commission de Concertation et de Suivi de l'Environnement (CCSE) des carrières Calcia à Gargenville et Compagnie des Sablières de la Seine (CSS) à Saint-Martin-la-Garenne	- Cédric GUILLAUME - Emeric DE ROBIEN	- Joëlle VALENCHON - Dominique HERPIN-POULENAT
Commission agro-écologie (CAE)	Jean-François RENARD	Jean LORINE

## XI – NOUVELLES AIDES ECONOMIQUES

Sur le rapport présenté par Thibault HUMBERT, le Comité syndical a adopté les nouvelles aides économiques suivantes :

- ↳ « Aide à l'investissement pour les métiers d'art » : l'objectif est de permettre aux artisans d'art référencés d'investir et d'aider les associations d'artisans d'art. Pour le matériel et les travaux d'aménagement de l'atelier, le taux maximum de l'aide est de 40% pour un montant subventionnable de 6 000 € (plafond : 15 000 €). Pour la signalétique, le taux maximum de l'aide est de 80% pour un montant subventionnable de 2 400 € (plafond : 3 000 €).
- ↳ « Plateforme de distribution de produits locaux » : l'objectif est de soutenir financièrement les investissements portés par les différents acteurs intervenant dans la filière alimentaire locale pour une meilleure distribution sur le territoire des produits locaux. Le taux maximum de l'aide est de 40% pour un montant subventionnable de 30 000 € (plafond : 75 000 €).
- ↳ « Appui aux porteurs de projets de Tiers-lieux » ; l'objectif est de renforcer la pérennité des projets en proposant une participation financière du Parc au parcours d'incubation et de professionnalisation des porteurs de projets. Le taux maximum de l'aide est de 80% pour un montant subventionnable de 4 000 € (plafond : 5 000 €).
- ↳ « Participation au programme d'actions des associations de professionnels » : l'objectif est d'aider les associations de professionnels artisans, commerçants, entreprises, services de proximité, artisans d'art ainsi que les réseaux d'entreprises à se créer et à se développer sur le territoire. Le taux maximum de l'aide est de 70 % pour un montant subventionnable de 3 500 € (plafond : 5 000 €).
- ↳ « Aide à l'installation pour les porteurs de projets » : l'objectif est de réduire le coût d'installation et d'équipement initial à la charge des porteurs de projets. Le taux maximum de l'aide est de 50 % pour un montant subventionnable de 10 000 € (plafond : 20 000 €).
- ↳ « Accompagnement des entreprises pour faire face à la crise sanitaire » : l'objectif est de soutenir financièrement les entreprises touchées par la crise sanitaire. Le taux maximum de l'aide est de 80% pour un montant subventionnable de 12 000 € (plafond : 15 000 €).

Le Comité syndical a délégué à la Commission d'attribution des aides l'instruction des dossiers de demande de subvention, et au Président le soin de notifier les aides aux bénéficiaires.

La nouvelle composition de la Commission est :

- 5 membres titulaires, membres de la Commission développement,
- 3 membres suppléants, membres de la Commission développement,
- Le responsable du pôle développement,
- un technicien des chambres consulaires.

Si nécessaire, toute personne dont la présence est jugée utile pour donner un avis technique et/ou un avis d'attribution de l'aide pourra être invitée.

Les membres suivants sont élus pour siéger à la commission d'attribution des aides :

*Au titre de membres titulaires :*

- Dominique Porte, Wy-Dit-Joli-Village, Président de la Commission
- Beatrice Bellabas, Parmain
- Olivier Deslandes, Génicourt
- Elisabeth Dufour, Le Bellay-en-Vexin
- Jérôme Olivier, Neuilly-en-Vexin

*Au titre de membres suppléants :*

- Philippe Vandeputte, Chérence
- Patrick Premel, Ronquerolles
- Flore Gambier, Vétheuil

## **XII – PROROGATION DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU TOURISME ET DES LOISIRS**

---

Sur le rapport présenté par Benjamin DEMAILLY, le Comité syndical valide la prolongation de la stratégie de développement du tourisme et des loisirs 2017-2021 ainsi que le plan d'actions associé tout au long de la période de la révision de la Charte.

## **XIII –MISE EN ŒUVRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL CERGY-PONTOISE VEXIN FRANÇAIS**

---

Sur le rapport présenté par Jean-François RENARD, le Comité syndical a validé le programme d'actions du Projet Alimentaire Territorial Cergy-Pontoise Vexin français et validé la candidature à l'appel à projets France Relance Mesure 13B 2021 « Amplification des PAT » et son plan de financement.

Le partenariat sera tripartite, dans le cadre d'une convention entre la Chambre d'agriculture, la CACP et le Parc.

La convention cadre entre le Parc et la CACP, pour la mise en œuvre du PAT, définissant les nouvelles modalités de partenariat entre les deux collectivités qui tiennent compte de l'avancée du projet, est renouvelée.

## **XIV – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE DU VEXIN, CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL**

---

Sur le rapport présenté par Joëlle VALENCHON, le Comité syndical a validé le principe de convention de partenariat avec le Conservatoire du Vexin, Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, pour une durée de 3 ans à compter de sa signature et a validé la participation financière du Parc sur des spectacles et événements ciblés dans la limite de 4 000 € annuels (maîtrise d'ouvrage Parc).

## XV - CREATION D'UN SITE INTERNET DE DESTINATION VEXIN FRANÇAIS

Sur le rapport présenté par Benjamin DEMAILLY, le Comité syndical a validé le projet de création d'un site internet de destination « Vexin français ». Ce site internet de destination a pour objectifs de :

- devenir le site internet de référence de la destination en fédérant l'ensemble des acteurs institutionnels et privés du territoire ;
- conforter et accroître la notoriété de la destination Vexin français à l'échelle de l'Ile-de-France dans un premier temps puis à l'échelle nationale dans un second temps ;
- affirmer le Vexin français comme une destination de slow tourisme propice à la pratique d'activités de pleine nature aux portes de Paris et des agglomérations de Cergy-Pontoise et de la vallée de la Seine ;
- accroître les retombées économiques pour le territoire et ses acteurs en assurant la promotion de l'offre pour développer la pratique de courts séjours et l'itinérance ;
- disposer de la réservation et la vente en ligne pour l'ensemble des prestations proposées par le Parc naturel régional du Vexin français ;
- développer l'outil comme un moyen de prospection et de fidélisation des clientèles.

La réalisation de ce projet sera financée par le Parc naturel régional du Vexin français, les communautés de communes volontaires, le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre des trophées de l'innovation touristique et la Région Ile-de-France dans le cadre du fonds régional du tourisme.

## XV - QUESTIONS DIVERSES

Jérôme LEPLAT alerte l'assemblée sur le projet de carrières de calcaire qui réapparaît en limite des communes de Saint-Ouen-l'Aumône et de Méry sur Oise.

\* \* \* \* \*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15.



Benjamin DEMAILLY  
Président du Parc

Projet de budget primitif  
principal, participation des com-  
munes, des communautés de  
communes et des villes portes -  
année 2022 -  
Adoption de l'état du personnel  
au 31/12/21



## RAPPORT DE PRESENTATION

*RAPPORTEUR : Jean-Luc GRIS*

**Objet : projet de budget primitif principal, participation des communes, des communautés de communes et des villes portes - année 2022 – Adoption de l'état du personnel au 31/12/2021**

### Le budget principal 2022

Le budget 2022 est établi en application de la nomenclature M 14.

Le projet de budget 2022 qui est soumis ne reprend pas les résultats de l'exercice 2021. L'approbation du compte administratif et du compte de gestion 2021 sera donc sollicitée lors de la présentation du budget supplémentaire 2022 prévue en juin prochain.

Le projet de budget primitif contenant les propositions nouvelles pour l'année 2022 soumises à votre examen intègre :

- les crédits d'actions validés dans le cadre des fiches d'opération, présentées aux instances de novembre 2021 ;
- les crédits nécessaires au fonctionnement des services du Parc ;
- les crédits reçus Hors Contrat de Parc (HCP) pour des projets ponctuels dont notamment la participation de 100 000 € du Département du Val d'Oise pour des projets en fonctionnement...;
- **les amortissements obligatoires** dans la nomenclature M14 :  
**NOTA** : le Parc doit amortir les dépenses d'investissement effectuées depuis 2010 (travaux, acquisitions, subventions versées), ainsi que les subventions reçues au titre du Contrat de Parc, pour les opérations d'investissement. Celles-ci sont amorties en une seule fois, lorsque la dépense et la recette sont effectuées à 100 %. Cette écriture comptable (opérations d'ordre) s'équilibre en dépenses et en recettes, en fonctionnement et en investissement.
- les crédits inscrits au titre des opérations spécifiques :
  - du site Natura 2000,
  - du Contrat PAEC (anciennement Prairie) ;
- l'état du personnel au 31 décembre 2021 mis à jour.

L'ensemble de ces propositions s'équilibre en dépenses et en recettes, sections fonctionnement et investissement confondues à hauteur de **5 075 718 €** (7 609 355 € en 2021). Elles se répartissent de la façon suivante :

### LES PROPOSITIONS NOUVELLES

I/ LES RECETTES	MONTANT
<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT pour 3 403 679 €</u></b> <i>(soit 2 760 704 € sans les amortissements)</i>	
<b>Le programme d'actions 2022</b>	<b>353 000 €</b>
<b>Le fonctionnement du Parc pour 2 187 278 € (hors amortisss)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• produits d'exploitation, de gestion courante et exceptionnels</li> <li>• remboursement participation budget principal par les budgets annexes « Réserve Naturelle Nationale »</li> <li>• participations contractuelles au fonctionnement du Parc (Etat, Région, Communes, Villes Portes, Communautés de Communes)</li> <li>• financements emplois divers (dédiés...)</li> <li>• remboursement sur rémunération du personnel</li> </ul>	<p>122 910 €</p> <p>15 500 €</p> <p>1 876 618 €</p> <p>159 250 €</p> <p>13 000 €</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• quote part subv. Investissement (amortissement)</li> </ul>	<p>642 975 €</p>
<b>Les programmes ou opérations spécifiques – 34 430 €</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Site Natura 2000</li> <li>• Contrat PAEC (PRAIRIE)</li> </ul>	<p>4 430 €</p> <p>30 000 €</p>
<b>Projets Hors Contrat de Parc – 185 996 €</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conseil Départemental du Val d'Oise – fiches projets 2022</li> <li>• DRIEAT – Etude photovoltaïque</li> <li>• Site internet/programme SARE</li> <li>• Etude Projet Alimentaire Territorial</li> </ul>	<p>100 000 €</p> <p>20 000 €</p> <p>25 000 €</p> <p>40 996 €</p>
<b><u>SECTION INVESTISSEMENT pour 1 672 039 €</u></b> <i>(soit 1 029 064 € sans les amortissements)</i>	
<b>Programme d'actions 2022</b>	<b>992 500 €</b>
<b>Projets Hors Contrat de Parc - site internet</b>	<b>12 250 €</b>
<b>FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) – prévision</b>	<b>20 814 €</b>
<b>Natura 2000</b>	<b>3 500 €</b>
<b>Amortissement des Immobilisations</b>	<b>642 975 €</b>
<b><u>TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT</u></b>	<b>5 075 718 €</b>

II/ DEPENSES	MONTANT
<b><u>SECTION DE FONCTIONNEMENT pour 3 403 679 €</u></b> <i>(soit 2 760 704 € sans les amortissements)</i>	
<b>Le programme d'actions 2022</b>	<b>353 000 €</b>
<b>Le fonctionnement du Parc pour 2 187 278 € (hors amortisst)</b>	
• Charges à caractère général	412 043 €
• Charges de personnel	1 726 625 €
• Autres charges de gestion courante et excep./taxes	46 610 €
• Provision pour annulation titres/ex. antérieurs	2 000 €
• Dotation amortissement	642 975 €
<b>Les Programmes spécifiques – 34 430 €</b>	
• Natura 2000	4 430 €
• Contrat PAEC	30 000 €
<b>Projets Hors Contrat de Parc - 185 996 €</b>	
• Fiches projets 2022	100 000 €
• Etude photovoltaïque	20 000 €
• Site internet/programme SARE	25 000 €
• Etude Projet Alimentaire Territorial	40 996 €
<b><u>SECTION INVESTISSEMENT pour 1 672 039 €</u></b> <i>(soit 1 029 064 € sans les amortissements)</i>	
<b>Programme d'actions 2022</b>	<b>992 500 €</b>
<b>Projets Hors Contrat de Parc - site internet</b>	<b>12 250 €</b>
<b>FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) - prévision</b>	<b>20 814 €</b>
<b>Natura 2000</b>	<b>3 500 €</b>
<b>Amortissement des Immobilisations</b>	<b>642 975 €</b>
<b><u>TOTAL GENERAL SECTION FONCTIONNEMENT et INVESTISSEMENT</u></b>	<b>5 075 718 €</b>



## **LE CONTRAT DE PARC**

Le montant total des crédits proposés au budget primitif 2022 s'élève à **1 345 500 €** pour les opérations adoptées aux instances de novembre 2021. L'opération 1104 a été suspendue par la Région, dans l'attente d'un approfondissement de ce projet.

Pour rappel : le détail de ces opérations vous est présenté ci-après. Les crédits budgétaires correspondant à ces opérations nouvelles ont été répartis au présent projet de budget primitif, suivant leur destination en section de fonctionnement et en section investissement.

<b>Rappel : fiches-opérations du programme 2022/CP5</b>		
<b>n° op</b>	<b>Libellé (abrégé)</b>	<b>Montant</b>
1085	Programme de journées d'information, de formation et d'éducteurs des acteurs du tourisme et des loisirs	10 000
1086	Actions d'accompagnement des prestataires touristiques et des porteurs de projets	5 000
1087	Développement d'une gamme de produits autour de la découverte du territoire et de ses patrimoines	10 000
1088	Marque "Valeurs Parc naturel régional" et valorisation des actions exemplaires en matière de gestion environnementale	10 000
1089	Développement de nouvelles activités de pleine nature respectueuse de l'environnement	10 000
1090	Création, entretien et valorisation d'itinéraires pédestres et cyclables	10 000
1091	Aides au développement des équipements et des services adaptés aux différentes pratiques de randonnée	70 000
1092	Accessibilité du territoire pour tous les publics	10 000
1093	Édition de documents qualifiant l'offre de tourisme et de loisirs	17 250
1094	Moyens du Parc (Domaine, mobilier, véhicules, informatique...)	77 500
1095	Fonctionnement du système informatique InterParc	3 750
1096	Soutien aux initiatives culturelles	20 000
1097	Réseau des acteurs culturels	15 000
1098	Musée du Vexin français - création de nouveaux supports	40 000
1099	Poursuite de la valorisation historique de la chaussée Jules-César	45 000
1100	Création et mise à jour de diverses signalétiques patrimoniales	15 000
1101	Création d'outils pédagogiques "centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine" mobiles	115 000
1102	Ateliers de sensibilisation des habitants « bien vivre au naturel »	4 000
1103	Aide à l'investissement pour les professionnels des Métiers d'art	30 000
1104	<i>Plateforme de distribution des produits locaux</i>	<i>en attente</i>
1105	Études et prospective en aménagement (Subvention)	20 000
1106	Études et actions de sensibilisation liées à la mise en œuvre du PCET	15 000

1107	Des appels à projets en direction du jeune public	45 000
1108	Fonds d'initiatives locales	5 000
1109	La Fabrique à projets : Incubation projets ESS, entreprises engagées	10 000
1110	Opération collective de modernisation de l'artisanat	70 000
1111	Participation et implication citoyenne	6 000
1112	Aménagements paysagers ruraux et jardins partagés	50 000
1113	Accompagnement des projets d'aménagements paysagers et de gestion durable des espaces publics et jardins	5 000
1114	Signalétique d'intérêt local	30 000
1115	Programme de sensibilisation et observatoire photographique du paysage	10 000
1116	Restauration des murs et façades et du petit patrimoine rural	150 000
1117	Accompagnement de projets de restauration : chantiers démonstrateurs, chantiers bénévoles	20 000
1118	Appui aux porteurs de projets de Tiers-lieux	10 000
1119	Changement de regards et de pratiques de gestion des espaces non agricoles (rues, cimetières, parcs et jardins, privés ou publics)	10 000
1120	Restauration et valorisation du patrimoine géologique	10 000
1121	Soutien au développement du Conseil en Energie Partagé	90 000
1122	Amélioration énergétique des bâtiments publics et privés	100 000
1123	Formation aux techniques de restauration du patrimoine bâti	10 000
1124	Animation, communication, réseaux	10 000
1125	Mise en œuvre du Projet alimentaire territorial Cergy-Pontoise Vexin français	40 000
1126	Aides au programme d'actions des associations de professionnels	7 000
1127	Accompagnement au développement de systèmes de culture économes en intrants	15 000
1128	Musée du Vexin français - Espace d'accueil et d'informations, boutique	20 000
1129	Actions d'accompagnement des programmes biodiversité	5 000
1130	Inventaire, suivi et protection de la faune et de la flore	5 000
1131	Communication institutionnelle	30 000
1132	Site internet du Parc naturel régional du Vexin français	30 000
	<b>Total général</b>	<b>1 345 500</b>

## LES FRAIS DE STRUCTURE DU PARC

Les propositions concernant les frais de structure du Parc s'équilibrent en dépenses et en recettes à hauteur de **2 187 278 €** (hors amortissements) (*2 204 807 € en 2021*). Ce budget a été estimé à partir des réalisations constatées à la fin des exercices 2019, 2020 et 2021 (période COVID) pour les dépenses du chapitre 011 « charges à caractère général », suivant les simulations individuelles faites pour les charges de personnel, en tenant compte de la redevance d'occupation du domaine suite à l'adoption du bail emphytéotique et à la fermeture du musée qui n'a pas occasionné de recettes. Comme l'an dernier, les crédits étant insuffisants, le virement vers la section Cap Tourisme sera inscrit au budget supplémentaire 2022, sur l'excédent des années antérieures.

### 1°) LES RECETTES

Ont été inscrites les prévisions de recettes suivantes :

- **13 000 €**, provision dans la perspective de remboursements d'indemnités journalières qui interviendraient suite aux absences du personnel (maladie, maternité...);
- **122 910 €**, produits d'exploitation issus de la billetterie et des ventes du musée ainsi que de recettes diverses (remboursement chèques-déjeuner, marque Parc...);
- **15 500 €**, remboursement au budget principal, de sa participation aux frais de structures, du budget « Réserve Nationale des Coteaux de Seine » ;
- **1 876 618 €** au titre des participations contractuelles, attendues de la part :

- de l'Etat pour	<b>100 000 €</b>
- de la Région Ile-de-France pour	<b>1 230 760 €</b>
- des Communes, villes-portes et Communautés de Communes	<b>545 858 €</b>

Concernant la participation des communes pour 2022, il est proposé de maintenir le taux de cotisation à **4 € par habitant**.

La participation des communautés de communes est quant à elle maintenue à **0,25 € par habitant**, et celle des Villes Portes reconduite aux termes de conventions existantes.

- **159 250 €** correspondant aux différentes participations sur salaires RNR Limay, Natura 2000, MAEC, ENS (Mairie de Limay, Région Ile-de-France, CD 95, Etat, FEADER...).
- \*\*\*\*\*
- **642 975 €** correspondant à l'amortissement des dépenses d'investissement (cf nota p.1) ;

### 2°) LES DEPENSES

Ont été inscrites pour un montant total de **2 187 278 €** (hors amortissements), les dépenses suivantes :

- les charges à caractère général pour **412 043 €** (*478 256 € en 2021*). Ce montant inclut les charges d'entretien courant du domaine, les charges générales diverses (téléphone, électricité, entretien des véhicules, chauffage...), la redevance d'occupation ;

- les salaires et charges de personnel pour **1 726 625 €** (*1 735 407 € en 2021*) ;
- les autres charges de gestion courantes et charges exceptionnelles pour **46 610 €** (*43 520 € en 2021*) ;
- **2 000 €** pour annulation de titres sur exercice antérieur.

\*\*\*\*\*

- **642 975 €** correspondant à l'amortissement des dépenses d'investissement (cf nota p.1).

### ***PROGRAMMES SPECIFIQUES***

Inscrits pour un montant total de **34 430 €** en dépenses, recettes, les montants et les opérations concernés sont les suivants :

- **4 430 €** pour le site « **Natura 2000, coteaux et boucles de la Seine et vallée de l'Epte** » : le Parc a été désigné par le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables pour assurer la mission d'animation du site Natura 2 000 « coteaux et boucles de la Seine ». Ces crédits serviront à la conception/impression de la lettre Natura 2000.
- **30 000 €** pour le programme « **PAEC\*** », correspondant à la réalisation de plaquettes et à l'accompagnement technique de la contractualisation. Le financement de cette action sera apporté par le Conseil régional d'Ile-de-France.

*\*Projet agro-environnemental et climatique*

### ***PROJETS HORS CONTRAT DE PARC***

Les crédits à inscrire sont de :

- 100 000 € en dépenses et recettes correspondant à une participation en fonctionnement du Département du Val d'Oise pour des actions en éducation, culture, animations et paysage en relation avec le Département ;
- 25 000 € en dépenses et recettes correspondant à une participation des communautés de communes à la conception du site internet touristique du Parc et du CD95 dans le cadre du programme SARE ;
- 40 996 € en dépenses et recettes correspondant à une participation de la DRIAAF et de la CACP pour les études pour le Projet Alimentaire Territorial ;
- 20 000 € en dépenses et recettes correspondant à une participation de la DRIEAT pour une étude sur le développement du photovoltaïque.

## *ETAT DU PERSONNEL*

Conformément aux dernières réglementations, l'état du personnel doit être joint au budget. Vous le trouverez donc en annexe du budget principal.

Ce tableau tient compte de la mise à jour des situations indiciaires individuelles des agents.

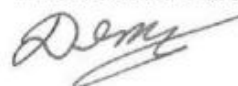
\*\*\*\*

J'invite le Comité syndical à bien vouloir adopter :

- le budget primitif principal 2022,
- le montant de 4 € par habitant pour les communes et 0,25 € par habitant pour les Communautés de Communes,
- l'état du personnel annexé au budget,

et à m'autoriser à faire toutes les opérations comptables nécessaires durant l'exercice 2022 (dans la limite du présent budget).

Benjamin DEMAILLY  
Président du Parc



--- --- --- --- --- --- --- --- --- ---	Désignation de l'établissement public S.M.A.G.P.N.R.V.F.
---	---

POSTE COMPTABLE DE : MAGNY-EN-VEXIN

**SYNDICAT MIXTE**  
*D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC  
NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS*

**BUDGET PRINCIPAL**

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**Exercice 2022**

# SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.8/10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.11/12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature des dettes		*
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A4 - Etat des provisions		*
	A5 - Etalement des provisions		*
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagements reçus		*
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		*
	D2 - Arrêté et signatures		*

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires ( pas d'inscription en recette de la section d'investissement )

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne << pour mémoire >>) s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.





<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	4 033 036,90		904 519,00	904 519,00	904 519,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 735 407,00		1 726 575,00	1 726 575,00	1 726 575,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	365 022,00		127 610,00	127 610,00	127 610,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>6 133 465,90</b>		<b>2 758 704,00</b>	<b>2 758 704,00</b>	<b>2 758 704,00</b>
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	8 000,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	198 777,39				
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>6 340 243,29</b>		<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 919 589,00		642 975,00	642 975,00	642 975,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 919 589,00</b>		<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>8 259 832,29</b>		<b>3 403 679,00</b>	<b>3 403 679,00</b>	<b>3 403 679,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 403 679,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges	5 000,00		13 000,00	13 000,00	13 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes...	136 700,00		109 900,00	109 900,00	109 900,00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	3 857 641,36		2 567 294,00	2 567 294,00	2 567 294,00
75	Autres produits de gestion courante	60 250,00		69 400,00	69 400,00	69 400,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>4 059 591,36</b>		<b>2 759 594,00</b>	<b>2 759 594,00</b>	<b>2 759 594,00</b>
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	2 600,00		1 110,00	1 110,00	1 110,00
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>4 062 191,36</b>		<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 919 589,00		642 975,00	642 975,00	642 975,00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 919 589,00</b>		<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 981 780,36</b>		<b>3 403 679,00</b>	<b>3 403 679,00</b>	<b>3 403 679,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 403 679,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	63 000,00		32 250,00	32 250,00	32 250,00
204	Subventions d'équipement versées	1 827 000,44		610 000,00	610 000,00	610 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 645 395,17		386 814,00	386 814,00	386 814,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 535 395,61</b>		<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues	65 135,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>65 135,00</b>				
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 600 530,61</b>		<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections	1 919 589,00		642 975,00	642 975,00	642 975,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 919 589,00</b>		<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 520 119,61</b>		<b>1 672 039,00</b>	<b>1 672 039,00</b>	<b>1 672 039,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 672 039,00

=

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement	3 044 533,32		1 008 250,00	1 008 250,00	1 008 250,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>3 044 533,32</b>		<b>1 008 250,00</b>	<b>1 008 250,00</b>	<b>1 008 250,00</b>
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)	52 000,00		20 814,00	20 814,00	20 814,00
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>52 000,00</b>		<b>20 814,00</b>	<b>20 814,00</b>	<b>20 814,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>3 096 533,32</b>		<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>
021	virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections	1 919 589,00		642 975,00	642 975,00	642 975,00
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 919 589,00</b>		<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
	<b>Total</b>	<b>5 016 122,32</b>		<b>1 672 039,00</b>	<b>1 672 039,00</b>	<b>1 672 039,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 672 039,00

=

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
---

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'exédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général	904 519,00		904 519,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 726 575,00		1 726 575,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	127 610,00		127 610,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	2 000,00		2 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions		642 975,00	642 975,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>3 403 679,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 403 679,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement		642 975,00	642 975,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	32 250,00		32 250,00
204	Subventions d'équipement versées	610 000,00		610 000,00
21	Immobilisations corporelles	386 814,00		386 814,00
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>1 672 039,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 672 039,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges	13 000,00		13 000,00
60	<i>Achats et variations des stocks</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	109 900,00		109 900,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>production immobilisée</i>			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	2 567 294,00		2 567 294,00
75	Autres produits de gestion courante	69 400,00		69 400,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	1 110,00	642 975,00	644 085,00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>3 403 679,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 403 679,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	20 814,00		20 814,00
13	Subventions d'investissement	1 008 250,00		1 008 250,00
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		642 975,00	642 975,00
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3 ...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>1 672 039,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	
-----------------------------------	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 672 039,00</b>
---	---------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>4 033 036,90</b>	<b>904 519,00</b>	<b>904 519,00</b>
60611	Eau et assainissement	1 300,00	2 100,00	2 100,00
60612	Énergie - électricité	21 000,00	21 000,00	21 000,00
60613	Chauffage urbain	15 000,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	6 500,00	6 200,00	6 200,00
60623	Alimentation	1 500,00	2 000,00	2 000,00
60624	Produits de traitement	30,00		
60628	Autres fournitures non stockées	10 000,00	4 000,00	4 000,00
60631	Fournitures d'entretien	3 200,00	1 000,00	1 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	40 500,00	26 000,00	26 000,00
60636	Vêtements de travail	200,00	200,00	200,00
6064	Fournitures administratives	7 000,00	5 000,00	5 000,00
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	150,00	150,00	150,00
6068	Autres matières et fournitures	46 500,00	37 500,00	37 500,00
6122	Crédit-bail mobilier	10 500,00	10 500,00	10 500,00
6132	Locations immobilières	47 274,99	55 000,00	55 000,00
6135	Locations mobilières	17 800,00	5 600,00	5 600,00
61521	Terrains	34 328,00	33 000,00	33 000,00
615221	Bâtiments publics	15 000,00	10 000,00	10 000,00
615231	Voiries	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61551	Matériel roulant	17 000,00	23 000,00	23 000,00
61558	Autres biens mobiliers	700,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	57 500,00	74 650,00	74 650,00
6161	Multirisques	8 500,00	8 500,00	8 500,00
6168	Autres	13 000,00	9 000,00	9 000,00
617	Études et recherches	116 143,44	95 496,00	95 496,00
6182	Documentation générale et technique	2 386,40	2 000,00	2 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 800,00	4 000,00	4 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 500,00	1 000,00	1 000,00
6188	Autres frais divers	800,00	800,00	800,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	150,00	150,00	150,00
6226	Honoraires	1 915 549,11	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	8 000,00	8 000,00	8 000,00
6228	Divers	449 031,56	3 000,00	3 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	37 800,00	2 500,00	2 500,00
6233	Foires et expositions	5 100,00	100,00	100,00
6236	Catalogues et imprimés	108 793,00	37 250,00	37 250,00
6238	Divers	868 960,40	306 073,00	306 073,00
6251	Voyages et déplacements	6 000,00	10 000,00	10 000,00
6256	Missions	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6257	Réceptions	7 000,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	17 000,00	12 000,00	12 000,00
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	16 000,00	16 000,00
627	Services bancaires et assimilés	600,00	200,00	200,00
6281	Concours divers (cotisations...)	30 000,00	31 000,00	31 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 300,00	1 000,00	1 000,00
6288	Autres services extérieurs	45 290,00	12 000,00	12 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	50,00	50,00	50,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 736 407,00</b>	<b>1 726 575,00</b>	<b>1 726 575,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	3 500,00	4 400,00	4 400,00
6331	Versement de transport	17 300,00	18 600,00	18 600,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	1 180,00	1 185,00	1 185,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	16 365,00	17 650,00	17 650,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunération	3 300,00	1 400,00	1 400,00
64111	Rémunération principale	193 992,00	184 740,00	184 740,00

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
64112	Nbi, supplément familial de traitement et indemnité de résid	6 350,00	2 700,00	2 700,00
64118	Autres indemnités.	65 500,00	91 000,00	91 000,00
64131	Rémunérations	892 000,00	886 500,00	886 500,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 600,00		
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	299 000,00	300 000,00	300 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	94 600,00	95 000,00	95 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.i.c	35 900,00	36 000,00	36 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	18 000,00	14 000,00	14 000,00
6456	Versement au f.n.c du supplément familial		500,00	500,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	700,00	700,00	700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	100,00	200,00	200,00
6478	Autres charges sociales diverses	4 020,00		
6488	Autres charges	74 000,00	72 000,00	72 000,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>365 022,00</b>	<b>127 610,00</b>	<b>127 610,00</b>
6512	Droits d'utilisation - Informatique en nuage		300,00	300,00
6518	Autres	1 500,00	1 300,00	1 300,00
6531	Indemnités	37 500,00	41 400,00	41 400,00
6532	Frais de mission	500,00	500,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	2 000,00	2 000,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	100,00	100,00	100,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	1 000,00	1 000,00
657341	Communes membres du GFP	43 550,00	51 500,00	51 500,00
65738	Autres organismes publics	171 340,00		
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres per	106 612,00	29 500,00	29 500,00
65888	Autres	20,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)</b>		<b>8 133 465,90</b>	<b>2 758 704,00</b>	<b>2 758 704,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (b)</b>	<b>8 000,00</b>	<b>2 000,00</b>	<b>2 000,00</b>
6714	Bourses et prix	6 000,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	2 000,00	2 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (c)</b>	<b>198 777,39</b>		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c</b>		<b>8 340 243,29</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>1 919 589,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporell	1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 919 589,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	8 259 832,29	3 403 679,00	3 403 679,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	3 403 679,00
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	5 000,00	13 000,00	13 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	5 000,00	13 000,00	13 000,00
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes divers</b>	<b>136 700,00</b>	<b>109 900,00</b>	<b>109 900,00</b>
7022	Coupes de bois 2	100,00	100,00	100,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	100,00	100,00	100,00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel		200,00	200,00
70688	Autres prestations de services	2 000,00	2 000,00	2 000,00
70841	Aux budgets annexes, régies municipales, c.c.a.s. et caisse	39 000,00	42 000,00	42 000,00
70872	Par les budgets annexes et les régies municipales	15 500,00	15 500,00	15 500,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'	80 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>3 857 641,36</b>	<b>2 567 294,00</b>	<b>2 567 294,00</b>
74718	Autres	228 670,00	187 430,00	187 430,00
7472	Régions	2 531 073,00	1 640 010,00	1 640 010,00
7473	Départements	184 833,29	115 000,00	115 000,00
74748	Autres communes	473 586,00	474 028,00	474 028,00
74751	GFP de rattachement	6 324,00	6 300,00	6 300,00
74758	Autres groupements	123 829,00	144 526,00	144 526,00
7478	Autres organismes	302 426,07		
7488	Autres attributions et participations	7 100,00		
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>60 250,00</b>	<b>69 400,00</b>	<b>69 400,00</b>
751	Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, pro	3 000,00	3 000,00	3 000,00
752	Revenus des immeubles	3 250,00	8 000,00	8 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	54 000,00	58 400,00	58 400,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(013+70+74+75)</b>		<b>4 059 591,36</b>	<b>2 759 594,00</b>	<b>2 759 594,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (b)</b>	<b>2 600,00</b>	<b>1 110,00</b>	<b>1 110,00</b>
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 500,00	10,00	10,00
773	Mandats annulés (sur exercices antérieurs) ou atteints par l	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	100,00	100,00	100,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b</b>		<b>4 062 191,36</b>	<b>2 760 704,00</b>	<b>2 760 704,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	<b>1 919 589,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au co	1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 919 589,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	5 981 780,38	3 403 879,00	3 403 679,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	3 403 679,00
--	--------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
20	Immobilisations incorporelles	63 000,00	32 250,00	32 250,00
2051	Concessions et droits similaires	63 000,00	32 250,00	32 250,00
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>	<b>1 827 000,44</b>	<b>610 000,00</b>	<b>610 000,00</b>
2041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	279 705,44	45 000,00	45 000,00
2041482	Autres communes - Bâtiments et installations	701 653,00	295 000,00	295 000,00
2041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et	65 000,00	5 000,00	5 000,00
2041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	52 040,00	25 000,00	25 000,00
20421	Pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et é	91 696,00	25 000,00	25 000,00
20422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	636 906,00	215 000,00	215 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 645 395,17</b>	<b>386 814,00</b>	<b>386 814,00</b>
21711	Terrains nus	52 000,00	20 814,00	20 814,00
21728	Autres agencements et aménagements de terrains	55 629,00	72 500,00	72 500,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 015 453,41	40 000,00	40 000,00
21752	Installations de voirie	154 677,00	45 000,00	45 000,00
21758	Autres installations, matériel et outillage techni	93 934,04		
2181	Installations générales, agencements et aménagemen	59 025,32		
2182	Matériel de transport	16 560,00		
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	43 947,00	36 500,00	36 500,00
2184	Mobilier	15 000,00		
2188	Autres immobilisations corporelles	139 169,40	172 000,00	172 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 535 395,61</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>
020	Dépenses imprévues	65 135,00		
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>65 135,00</b>		
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 600 530,61</b>	<b>1 029 064,00</b>	<b>1 029 064,00</b>
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
13911	Subventions d'investissement	126 411,71	68 600,00	68 600,00
13912	Subventions d'investissement	825 000,72	554 775,00	554 775,00
139148	Autres communes	3 265,34		
13918	Subventions d'investissement	964 911,23	19 600,00	19 600,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 919 589,00</b>	<b>642 975,00</b>	<b>642 975,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>5 520 119,61</b>	<b>1 672 039,00</b>	<b>1 672 039,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 672 039,00</b>
---	---------------------

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	3 044 533,32	1 008 250,00	1 008 250,00
1311	État et établissements nationaux	17 535,74		
1312	Régions	3 025 490,30	992 500,00	992 500,00
1313	Départements		12 250,00	12 250,00
1318	Autres	1 507,28	3 500,00	3 500,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		3 044 533,32	1 008 250,00	1 008 250,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	52 000,00	20 814,00	20 814,00
10222	FCTVA	52 000,00	20 814,00	20 814,00
<b>Total des recettes financières</b>		52 000,00	20 814,00	20 814,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		3 096 533,32	1 029 064,00	1 029 064,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre section</b>	1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
28041481	Autres communes - Biens mobiliers, matériel et étu	62 505,67	47 481,26	47 481,26
28041482	Autres communes - Bâtiments et installations	1 019 017,19	198 103,82	198 103,82
28041581	Autres groupements - Biens mobiliers, matériel et	350,00		
28041582	Autres groupements - Bâtiments et installations	9 545,00	21 123,68	21 123,68
280421	Pers. droit privé - Biens mobiliers, matériel et é	141 000,80	3 136,92	3 136,92
280422	Pers. droit privé - Bâtiments et installations	430 321,92	107 540,61	107 540,61
28051	Concessions et droits similaires	1 572,90	6 908,40	6 908,40
2811	Terrains de gisement	486,72		
28158	Autres installations, matériel et outillage techni	1 453,58	4 039,80	4 039,80
281728	Autres agencements et aménagements	7 872,00	27 800,40	27 800,40
281735	Installations générales, agencements, aménagements	44 762,22	131 070,80	131 070,80
281752	Installations de voirie	85 605,34	10 424,64	10 424,64
281758	Autres installations, matériel et outillage techni		13 899,72	13 899,72
28181	Installations générales, agencements et aménagemen	13 433,17		
28182	Matériel de transport	47 591,02		
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	21 269,35	48 490,94	48 490,94
28184	Mobilier	2 498,45	4 132,52	4 132,52
28188	Autres immobilisations corporelles	30 303,67	18 821,49	18 821,49
<b>Total des prélèvements provenant de la section de fonctionnement</b>		1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		1 919 589,00	642 975,00	642 975,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		5 016 122,32	1 672 039,00	1 672 039,00

	+
<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
	+
<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
	=
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 672 039,00

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat	Nature du contrat
<b>Agents occupant un emploi permanent</b>						
Attaché	A	ADM	462		3-3-2*	CDD
Attaché principal	A	ADM	979		3-3-2*	CDI
Rédacteur	B	ADM	452		3-3-2*	CDD
Rédacteur	B	ADM	587		3-3-2*	CDI
Rédacteur principal de 2ème classe	B	ADM	838		3-3-2*	CDI
Ingénieur	A	TECH	471		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	484		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	492		A	CDI
Ingénieur	A	TECH	518		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	518		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	640		3-3-2*	CDI
Ingénieur	A	TECH	645		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	679		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	688		3-3-2*	CDD
Ingénieur	A	TECH	697		3-3-2*	CDI
Ingénieur	A	TECH	774		3-3-2*	CDI
Ingénieur	A	TECH	896		3-3-2*	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	885		3-3-2*	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	896		3-3-2*	CDI
Ingénieur principal	A	TECH	935		3-3-2*	CDI
Technicien	B	TECH	513		3-3-2*	CDI
Technicien principal de 2ème classe	B	TECH	587		3-3-2*	CDI
Attaché de conservation	A	CULT	441		3-3-2*	CDD
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	CULT	783		3-3-2*	CDI
Animateur	B	ANIM	379		3-3-2*	CDD
Animateur	B	ANIM	538		3-3-2*	CDI
Animateur	B	ANIM	631		3-3-2*	CDI
<b>TOTAL GENERAL</b>						

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N (Année N)</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 1/1/N**

GRADES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (a)</b>		8.00	1.60	9.60	5.00	4.60	9.60
Attaché	A	1.00	1.00	2.00	1.00	1.00	2.00
Attaché principal	A	1.00		1.00		1.00	1.00
Rédacteur	B	1.00	0.60	1.60		1.60	1.60
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1.00		1.00		1.00	1.00
Adjoint administratif territorial principal de 1er	C	1.00		1.00	1.00		1.00
Adjoint administratif territorial principal de 2èm	C	3.00		3.00	3.00		3.00
<b>FILIERE TECHNIQUE (b)</b>		16.00	3.00	19.00	2.00	17.00	19.00
Ingénieur	A	12.00		12.00		12.00	12.00
Ingénieur principal	A	3.00	1.00	4.00	1.00	3.00	4.00
Technicien	B		1.00	1.00		1.00	1.00
Technicien principal de 2ème classe	B		1.00	1.00		1.00	1.00
Adjoint technique territorial principal de 2ème cl	C	1.00		1.00	1.00		1.00
<b>FILIERE CULTURELLE (c)</b>		2.00		2.00		2.00	2.00
Attaché de conservation	A	1.00		1.00		1.00	1.00
Attaché principal de conservation du patrimoine	A	1.00		1.00		1.00	1.00
<b>FILIERE ANIMATION (d)</b>		3.00		3.00		3.00	3.00
Animateur	B	3.00		3.00		3.00	3.00
<b>TOTAL GENERAL (a+b+c+d)</b>		29.00	4.60	33.60	7.00	26.60	33.60

Proposition d'adoption des  
budgets primitifs annexes 2022  
« Cap Tourisme », « ENS » et  
« Réserve Naturelle Nationale des  
coteaux de Seine »



## RAPPORT DE PRESENTATION

*RAPPORTEUR : Jean-Luc GRIS*

**Objet : Proposition d'adoption des budgets primitifs annexes 2022 « Cap tourisme », « ENS » et « Réserve Naturelle Nationale des coteaux de Seine »**

### I. CAP TOURISME

Le projet de budget primitif qui vous est présenté pour l'année 2022 propose de doter en moyens de fonctionnement, dépenses et recettes, la structure « Cap Tourisme ».

Il est rappelé :

- que « Cap Tourisme », outil de développement économique, a pour mission :
  - × de structurer l'offre touristique du territoire, accompagner les professionnels et renforcer les partenariats,
  - × d'assister les collectivités locales dans leurs projets de développement touristique,
  - × de développer l'organisation de l'accueil touristique et la diffusion de l'information,
  - × d'assurer la promotion du territoire.
- que les moyens humains dédiés à son activité sont les suivants :
  - × un responsable de Cap Tourisme, un chargé de mission développement touristique, et un chargé de mission information-promotion,
  - × une chargée de mission activité pleine nature et circulations douces (poste pris en charge par le budget principal du Parc).

Le projet de budget primitif 2022 comprend donc :

- des dépenses, à hauteur de **176 280 €** destinées à couvrir les frais de personnel (salaires et charges – revalorisations incluses) des 3 agents à temps complet affectés à l'activité, les chèques-déjeuner, et 10 € correspondant à une charge de gestion courante pour inscrire en comptabilité les arrondis du prélèvement à la source (PAS) qui ne doivent pas être versés aux impôts,
- des recettes qui, suivant le principe d'équilibre budgétaire fixées au même montant de **176 280 €** sont issues pour :
  - **173 430 €**, correspondant à la participation du Contrat de Parc à l'activité de Cap tourisme (ce montant sera inscrit au budget supplémentaire 2022),
  - **2 850 €**, montant prévisionnel pour le remboursement des chèques-déjeuner par les agents.

Voici les éléments qui constituent le budget primitif annexe de Cap Tourisme pour l'année 2022.



## II. ENS (Espaces Naturels Sensibles)

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique du Département du Val d'Oise en faveur des Espaces Naturels Sensibles, une convention cadre a été signée entre le Parc et le Département qui, pour une durée de 5 ans à partir de 2016, prolonge un partenariat déjà engagé depuis 2004 aux termes duquel le Conseil Départemental du Val d'Oise confie au Parc la gestion des sites ENS d'intérêt départemental situés sur son territoire. Ce partenariat a été renouvelé en 2021.

D'une manière générale, cette mission de gestionnaire telle que définie dans la convention cadre, consiste de façon prioritaire en :

- ✓ Suivis scientifiques et naturalistes permettant d'évaluer l'impact des travaux de restauration et de gestion des milieux naturels effectués sur les sites ;
- ✓ Programmation, mise en œuvre et suivi des actions de gestion écologique par pâturage ;
- ✓ Surveillance des sites et suivi ponctuel de travaux de restauration et d'entretien ;
- ✓ Participation à l'élaboration des plans de gestion et leur mise en œuvre ;
- ✓ Élaboration de tableaux de bord permettant d'organiser le suivi de l'ensemble des actions à mener sur les sites ;
- ✓ Participation à la conception d'outils et de supports pédagogiques et de communication ;
- ✓ Définition et mise en œuvre d'un programme d'animations nature sur ces sites ;
- ✓ Mise en œuvre d'actions de préservation et de restauration de la Trame verte et bleue "inter-ENS" (inventaires de terrain sur certains habitats et groupes d'espèces, projet de fauche tardive des bords de routes départementales...);
- ✓ Suivi des projets de futurs ENS ;
- ✓ Organisation et/ou suivi des Comités de pilotages annuels.

Les sites actuellement concernés par la mise en œuvre de ce dispositif sont les suivants :

- \* Réserve Naturelle Régionale du site géologique de Vigny/Longuesse ;
- \* le bois du moulin de Noisement (Chars) ;
- \* le marais de Frocourt (Amenucourt, Bray-et-Lû, Fourges) ;
- \* le marais du Rabuais (Arronville, Berville et Amblainville) ;
- \* le Marais de Boissy-Montgeroult (Boissy-l'Aillierie, Montgeroult, Puiseux-Pontoise, Courcelles-sur-Viosne) et l'étang des Aulnes ;
- \* la butte de Marines (Marines, Le Heaulme, Bréançon) ;
- \* l'étang de Vallière (Santeuil, Le Perchay) ;
- \* le bois de Morval (Guiry-en-Vexin, Cléry-en-Vexin, Wy-dit-Joli-Village) ;
- \* le Bois du Chesnay (Vétheuil, Vienne-en-Arthies) ;
- \* la Carrière aux coquillages d'Auvers ;
- \* le Bois de la Tour du Lay (Parmain, Ronquerolles) ;
- \* le Marais de l'Aubette (Sagy, Longuesse, Condécourt) ;
- \* le Marais de la Vallée du Sausseron (Vallangoujard, Epiais-Rhus) ;
- \* le Marais de Brignancourt.

Ces missions spécifiques sont réalisées par un technicien en environnement assisté, suivant les besoins, de différents autres chargés de mission du Parc. Afin d'assurer la totale transparence financière de cette mission confiée au Parc, un budget annexe spécifique a été créé. Il se trouve reconduit chaque année suivant le programme de travaux et d'actions défini en concertation avec le Conseil départemental du Val d'Oise.

L'intervention du Parc portera pour l'année 2022 sur l'ensemble des sites concernés, pour un montant fixé à la somme de **42 000 €** qui sera, en application de la convention rappelée ci-dessus pris en charge en totalité par le Conseil Départemental du Val d'Oise. Cette somme inclut l'animation, les formations de l'agent et les frais de fonctionnement du poste d'animateur.

#### IV. RESERVE NATURELLE NATIONALE DES COTEAUX DE SEINE

L'État a confié au Parc, par convention à dater du 22 février 2010, la gestion de la réserve naturelle nationale des Coteaux de la Seine.

La convention prévoit la présentation par le gestionnaire d'un budget prévisionnel affecté à la réserve (fonctionnement et investissement).

Le Comité syndical du Parc a, dans cette perspective, décidé par délibération du 8 mars 2010, de créer un budget annexe « réserve naturelle nationale des coteaux de la Seine » afin de pouvoir, dans le cadre de cette gestion déléguée, regrouper dans une comptabilité distincte et individualisée du Parc, l'ensemble des mouvement financiers, dépenses, recettes lié au fonctionnement de cette réserve et aux travaux à réaliser sur le site.

Les dépenses ont été réparties en section de fonctionnement et d'investissement en 2022 pour **314 240 €** (dont 24 315 € d'amortissements obligatoires) (240 979 € en 2021), suivant l'accord préalable des financeurs.

1. La section de fonctionnement, hors amortissements, comprend à hauteur de **255 610 €**, les dépenses suivantes :

- **100 682 €** inscrits au chapitre 012 – charges de personnel, montant correspondant aux salaires et charges des deux agents affectés à la gestion de la réserve aux postes de conservateur et de gardien-technicien, à la rémunération d'un stagiaire pour 4 mois et à la rémunération de 2 vacataires pour 4 mois pour la surveillance de la réserve en été ;
- **154 878 €** inscrits au chapitre 011 – charges à caractère général, pour :
  - 104 000 € affectés à la réalisation de travaux d'entretien sur le site,
  - 15 500 € correspondant au montant estimé de la participation du présent budget annexe aux frais généraux du Parc,
  - 35 378 € pour l'acquisition de petits matériels, les frais de déplacement et de formation, des conférences et des honoraires divers (biens vacants et sans maître...),
  - 50 € correspondant à une charge de gestion courante, pour inscrire en comptabilité les arrondis du prélèvement à la source qui ne doivent pas être reversés aux impôts.

2. La section d'investissement, hors amortissements, pour un montant de **10 000 €**, comprend des travaux d'aménagement anti-franchissement, de la signalétique et de l'informatique.


L'ensemble des dépenses est couvert par un financement Etat, par le remboursement des chèques-déjeuner, par les remboursements RNF, par une participation FEADER Natura 2000...

3. Les amortissements qui sont obligatoires depuis les dépenses 2010 en M14 s'élèvent à **24 315 €**, amortis en une seule année, en dépenses et en recettes.

Voici les éléments qui constituent le budget primitif annexe « Réserve naturelle nationale de coteaux de Seine » pour l'année 2022.

\*\*\*\*\*

Je vous invite à bien vouloir délibérer sur les budgets primitifs annexes « Cap Tourisme », « ENS » et « Réserve Naturelle Nationale des coteaux de Seine » 2022.

  
Benjamin DEMAILLY  
Président du Parc

----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- ----- -----	Désignation de l'établissement public S.M.A.G.P.N.R.V.F.
---	---

POSTE COMPTABLE DE : MAGNY-EN-VEXIN

**SYNDICAT MIXTE**  
***D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC***  
***NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS***

**BUDGET ANNEXE**  
**Cap Tourisme**

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**Exercice 2022**

# SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.9	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature des dettes		*
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A4 - Etat des provisions		*
	A5 - Etalement des provisions		*
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagements reçus		*
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		*
	D2 - Arrêté et signatures		*

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires ( pas d'inscription en recette de la section d'investissement )

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne << pour mémoire >>) s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	176 280,00	176 280,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	176 280,00	176 280,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)		
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE		
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
	<b>TOTAL</b>		
	TOTAL DU BUDGET	176 280,00	176 280,00

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général	10 000,00				
012	Charges de personnel et frais assimilés	174 180,00		176 270,00	176 270,00	176 270,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00	10,00	10,00
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	184 190,00		176 280,00	176 280,00	176 280,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues	7 691,07				
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	191 881,07		176 280,00	176 280,00	176 280,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	191 881,07		176 280,00	176 280,00	176 280,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

176 280,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	171 340,00		173 430,00	173 430,00	173 430,00
75	Autres produits de gestion courante	2 850,00		2 850,00	2 850,00	2 850,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	174 190,00		176 280,00	176 280,00	176 280,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	174 190,00		176 280,00	176 280,00	176 280,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	174 190,00		176 280,00	176 280,00	176 280,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

176 280,00

Pour information :

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE  +TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES  =**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	virement de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
	<b>Total</b>					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE  +TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES  =

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<input type="text"/>
--	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés	176 270,00		176 270,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante	10,00		10,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	176 280,00		176 280,00

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	176 280,00
--	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>			

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	173 430,00		173 430,00
75	Autres produits de gestion courante	2 850,00		2 850,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>176 280,00</b>		<b>176 280,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

176 280,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
011	Charges à caractère général	10 000,00		
6226	Honoraires	10 000,00		
012	Charges de personnel et frais assimilés	174 180,00	176 270,00	176 270,00
6331	Versement de transport	1 900,00	1 900,00	1 900,00
6332	Cotisations versées au f.n.a.l.	150,00	110,00	110,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de	1 950,00	1 960,00	1 960,00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunératio	1 000,00	1 000,00	1 000,00
64131	Rémunérations	123 350,00	124 700,00	124 700,00
6451	Cotisations à l'u.r.s.s.a.f.	35 000,00	35 700,00	35 700,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	6 030,00	6 000,00	6 000,00
6454	Cotisations aux a.s.s.e.d.l.c	4 800,00	4 900,00	4 900,00
65	Autres charges de gestion courante	10,00	10,00	10,00
65888	Autres	10,00	10,00	10,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+65)</b>		184 190,00	176 280,00	176 280,00
022	Dépenses imprévues (b)	7 691,07		
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b</b>		191 881,07	176 280,00	176 280,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		191 881,07	176 280,00	176 280,00

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
	176 280,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
74	Dotations et participations	171 340,00	173 430,00	173 430,00
7488	Autres attributions et participations	171 340,00	173 430,00	173 430,00
75	Autres produits de gestion courante	2 850,00	2 850,00	2 850,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 850,00	2 850,00	2 850,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74+75)</b>		174 190,00	176 280,00	176 280,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		174 190,00	176 280,00	176 280,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	176 280,00
--	------------

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>			

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>			

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

---	<p>Désignation de l'établissement public</p> <p>S.M.A.G.P.N.R.V.F.</p>
-----	--

POSTE COMPTABLE DE : MAGNY-EN-VEXIN

**SYNDICAT MIXTE**  
***D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU PARC***  
***NATUREL REGIONAL DU VEXIN FRANCAIS***

**BUDGET ANNEXE**  
**E.N.S.**

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**Exercice 2022**

# SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales</b>		
p.2	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.3	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.8	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.9	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.10	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.11	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		*
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature des dettes		*
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		*
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		*
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		*
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		*
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		*
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		*
	A4 - Etat des provisions		*
	A5 - Etalement des provisions		*
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		*
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		*
	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		*
	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest. (2)		*
	A8 - Etat des charges transférées		*
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		*
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		*
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement		*
	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		*
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		*
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		*
	B1.6 - Etat des engagements reçus		*
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		*
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		*
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		*
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		*
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
	C1 - Etat du personnel		*
	C2 - Liste des organismes dans lesquels à été pris un engagement financier (4)		*
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		*
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		*
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget-annexe		*
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		*
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		*
	D2 - Arrêté et signatures		*



<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans les chapitres << opérations d'équipement >> de l'état III B 3;
  - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires ( pas d'inscription en recette de la section d'investissement )

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne << pour mémoire >>) s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général					
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 645,21		42 000,00	42 000,00	42 000,00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante					
656	Frais de fonct. des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	43 645,21		42 000,00	42 000,00	42 000,00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations provisions semi-budgétaires					
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	43 645,21		42 000,00	42 000,00	42 000,00
023	Virement à la section d'investissement					
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	43 645,21		42 000,00	42 000,00	42 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

42 000,00

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges					
70	Produits des services, du domaine et ventes...					
73	Impôts et taxes					
74	Dotations et participations	50 700,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
75	Autres produits de gestion courante					
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	50 700,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels					
78	Reprises sur provisions semi-budgétaires					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	50 700,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>					
	<b>TOTAL</b>	50 700,00		42 000,00	42 000,00	42 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

42 000,00

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stock					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>					
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses financières</b>					
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>					
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>					
	<b>TOTAL</b>					

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE  +TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES  =**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budg. précédent	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL (=RAR+vote)
010	Stocks					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>					
10	Dot., fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonct. capitalisés					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation à ...					
26	Participations et créances rattachées					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations					
	<b>Total des recettes financières</b>					
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>					
021	virament de la section de fonctionnement					
040	Opé. d'ordre de transfert entre les sections					
041	Opérations patrimoniales					
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>					
	<b>Total</b>					

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE  +TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES  =

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	<input type="text"/>
--	----------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
011	Charges à caractère général			
012	Charges de personnel et frais assimilés	42 000,00		42 000,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks</i>			
65	Autres charges de gestion courante			
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux amortissements et provisions			
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>			
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	42 000,00		42 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

42 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
	Total des opérations d'équipement			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours</i>			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour dépréciation des comptes de tiers</i>			
59	<i>Provisions pour dépréciation des comptes financiers</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>			

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
013	Atténuations de charges			
60	Achats et variations des stocks			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	production immobilisée			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	42 000,00		42 000,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	42 000,00		42 000,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

42 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectat° (BA, régie)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours			
45...	Opérations pour compte de tiers			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers			
59	Provisions pour dépréciation des comptes financiers			
3 ...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits de cessions d'immobilisations			
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>			

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>A1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
012	Charges de personnel et frais assimilés	43 645,21	42 000,00	42 000,00
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement 1	43 645,21	42 000,00	42 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(012)</b>		43 645,21	42 000,00	42 000,00
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		43 645,21	42 000,00	42 000,00

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	42 000,00
--	-----------

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
74	Dotations, subventions et participations	50 700,00	42 000,00	42 000,00
7473	Départements	50 700,00	42 000,00	42 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=(74)</b>		50 700,00	42 000,00	42 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		50 700,00	42 000,00	42 000,00

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	+
<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	+
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	=
	42 000,00

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>			

+

<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	
---	--

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D' INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé précédent	Propositions nouvelles	Vote
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (=Total des recettes réelles et d'ordre)			
				+
			<b>RESTES A REALISER N-1</b>	
				+
			<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
				=
			<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	